

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00280 Numéro SIREN : 482 070 182 Nom ou dénomination : SAINT-HERBLAIN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2021 sous le numéro de dépôt 25499



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés

Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION

Centre commercial Atlantis
44800 SAINT HERBLAIN

S.A.S. au capital de 3 000 000 €
R.C.S. NANTES 482 070 182

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Septembre 2016 au 31 Août 2017

certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	56 169 387	30 716 534	25 452 853	25 608 502
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	192 512	146 094	46 418	48 365
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	146 777	146 094	683	2 630
FONDS COMMERCIAL (1)	45 734		45 734	45 734
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 719 446	30 570 440	19 149 006	21 294 585
TERRAINS	187 000		187 000	187 000
CONSTRUCTIONS	32 649 249	17 832 923	14 816 326	16 099 807
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	13 238 909	10 552 818	2 686 091	3 829 626
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 054 272	2 184 699	869 573	1 178 151
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	590 015		590 015	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 257 428		6 257 428	4 265 551
PARTICIPATIONS	4 811		4 811	4 811
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 030 392		3 030 392	3 012 750
PRETS	2 079 161		2 079 161	118 712
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 143 063		1 143 063	1 129 276
ACTIF CIRCULANT	22 709 079	17 686	22 691 393	22 931 243
STOCKS ET EN-COURS	15 511 109		15 511 109	16 075 753
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	171 745		171 745	107 916
MARCHANDISES	15 339 363		15 339 363	15 967 837
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	98 785		98 785	96 821
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 199 754	17 686	4 182 068	4 310 042
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	591 886	11 486	580 400	594 264
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 607 867	6 200	3 601 667	3 715 777
CREANCES DIVERSES (3)	1 835 354		1 835 354	1 652 849
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				6 219
DISPONIBILITES	420 529		420 529	236 922
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	643 547		643 547	552 634
TOTAL GENERAL	78 878 467	30 734 220	48 144 246	48 539 745
(1) Dont droit au bail			45 734	45 734
(2) Dont à moins d'un an			2 038 550	
(3) Dont à plus d'un an			1 891 488	1 705 433



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 273 130	7 459 236
CAPITAL	3 000 000	3 000 000
RESERVES	4 459 236	2 599 941
RESERVE LEGALE	300 000	300 000
AUTRES RESERVES	4 159 236	2 299 941
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 813 894	1 859 294
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	9 273 130	7 459 236
DETTES (1)	38 871 115	41 080 509
DETTES FINANCIERES (2)	21 136 746	22 834 798
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	15 946 736	19 077 893
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 190 010	3 756 904
DETTES D'EXPLOITATION	17 488 884	18 024 736
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 539 614	10 692 787
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 675 359	7 029 724
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	273 910	302 225
DETTES DIVERSES	209 523	185 019
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	129 053	131 400
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 103	1 586
AUTRES DETTES DIVERSES	79 366	52 032
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	35 961	35 954
TOTAL GENERAL	48 144 246	48 539 745
(1) Dont à plus d'un an	16 811 062	17 072 598
Dont à moins d'un an	22 060 053	24 007 911
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		2 071 383



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	150 502 282	146 763 062
VENTES DE MARCHANDISES	147 472 778	143 656 689
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	132 166	112 763
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 000 768	1 866 588
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	149 605 714	145 636 041
REPRISES SUR PROVISIONS	23 700	28 100
TRANSFERTS DE CHARGES	395 910	558 382
AUTRES PRODUITS	476 957	540 538
CHARGES D'EXPLOITATION	147 281 226	143 322 971
ACHATS DE MARCHANDISES	113 926 290	111 982 355
VARIATION DES STOCKS	628 473	(1 392 003)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	419 535	352 976
VARIATION DES STOCKS	(63 828)	9 074
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 150 575	10 850 430
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 172 787	2 370 992
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 475 566	11 462 854
CHARGES SOCIALES	4 557 851	4 653 796
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 957 546	2 968 232
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 556	11 530
AUTRES CHARGES	53 872	52 732
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 221 056	3 440 091
PRODUITS FINANCIERS	18 493	24 093
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 853	12 432
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	8 639	11 660
CHARGES FINANCIERES	491 371	690 657
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	491 371	690 657
RESULTAT FINANCIER	(472 878)	(666 563)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 748 177	2 773 527
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 979	285 795
SUR OPERATIONS DE GESTION	10 186	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 793	2 507
REPRISES SUR PROVISIONS		283 288
CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 845	33 891
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 100	1 092
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	20 745	468
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		32 330
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(11 866)	251 903
PARTICIPATION DES SALAIRES	909 354	907 697
IMPOTS SUR LES BENEFICES	13 063	258 440
Total des produits	150 532 755	147 072 951
Total des charges	148 718 860	145 213 657
BENEFICE NET COMPTABLE	1 813 894	1 859 294
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	5 354	17 058
Produits financiers concernant les entreprises liées		170
Charges financières concernant les entreprises liées	48 700	23 200

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'investissement pour la rénovation des locaux sociaux et des bureaux est de l'ordre de 2 M€ et est financé par un emprunt de 2 M€ d'une durée de 7 ans.

A la clôture de l'exercice, cet investissement est en immobilisations en cours pour un montant de 590 k€ et l'emprunt souscrit auprès de la BPI non débloqué a été comptabilisé en emprunts. La société BPI a versé les fonds à la banque ARKEA pour le compte de la société Saint Herblain Distribution. Cette avance de 2 M€ a été comptabilisée en prêt.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
		- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les marchandises en stock sont valorisées au dernier prix d'achat connu majoré des droits de douane et autres taxes non récupérables et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 300 euros.

Fonds commercial

*Droit au bail SARL LA POUPONNIERE	Apport partiel actif SHD IMMO du 28/01/2011	45 735
------------------------------------	---	--------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	190 912	1 600		192 512
Immobilisations corporelles	48 922 330	829 123	32 006	49 719 447
Immobilisations financières - titres	3 017 562	17 684	42	3 035 204
Immobilisations financières - créances	1 247 989	2 014 347 (1)	40 111	3 222 225
	53 378 793	2 862 753	72 159	56 169 388

(1) Remarque : La société a souscrit un emprunt de 2 M€ auprès de la BPI, la BPI a versé les fonds à la banque ARKEA pour le compte de Saint Herblain Distribution. Cette dernière avance a été comptabilisée sous le poste prêt.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	142 547	3 547		146 094
Immobilisations corporelles	27 627 744	2 953 999	11 303	30 570 441
	27 770 291	2 957 547 (*)	11 303	30 716 535
(*) Dont dotation : . linéaire		2 433 673		
. dégressive		523 873		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	38 830	2 556	23 700	17 686
	38 830	2 556 (*)	23 700 (*)	17 686
(*) Dont : . exploitation		2 556	23 700	
. financier				
. exceptionnel				

Biens pris en crédit-bail	MOBILIER
Valeur des biens	
Valeur d'origine	72 757
Dotation aux amortissements théoriques	4 885
Cumul des amortissements théoriques	51 492
Valeur nettes	21 265
Redevances	
Afférentes à l'exercice	5 354
Cumulées	60 800
Restant à payer: . à mois d'un an	0
. de un à cinq ans	0
. à plus de cinq ans	0
. total	0
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	21 625

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 222 225	2 038 551 (1)	1 183 674
Acomptes versés sur commandes	98 785	98 785	
Créances d'exploitation	4 199 754	3 780 464	419 290
Créances diverses	1 835 354	363 156	1 472 198
Charges constatées d'avance	643 547	643 547	
	9 999 666	6 924 504	3 075 162

(1) Voir la remarque sur le poste immobilisations financières. Le prêt de 2 M€ sera dénoué sur l'exercice suivant.

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	10 594	10 594		
Emprunts bancaires (1)	15 936 142	2 858 082	11 236 509	1 841 551
Emprunts & dettes financières divers (2)	5 190 011	2 366 362	2 714 766	108 883
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	17 488 884	16 579 530		909 354
Dettes diverses	209 524	209 524		
Produits constatés d'avance	35 961	35 961		
	38 871 116	22 060 053	13 951 274	2 859 789

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 8 586

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 2 000 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 045 988

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 2 106 129

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	143 600 101
- Drive	6 005 613
	149 605 714

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	31
- Agents de maîtrise	7
- Employés	
	400
	438

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 537 082 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2017 au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 587 638 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	20 703	1 713
Cession d'immobilisations financières	42	80
Amendes et pénalités	3 100	-
Remise majoration URSSAF	-	10 186
	23 845	11 979

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	434 354
- Le supplément de participation des salariés (loi du 30/12/2006)	475 000
	909 354

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	318 550
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-305 487
	13 063

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	525 130
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	353 222

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'hypothèque sur la construction « L. Express » et nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	100 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	7 338 253	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 43.25 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 1 400 000 €

Entreprises liées

	SARL E. LECLERC SERVICES OUEST R.C.S. 384 352 860	SARL INSIDE R.C.S. 505 007 518	SAS SHD IMMO R.C.S. 869 800 508
Participations	3 811	1 000	1 000
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	151 226	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	2 049 297
Produits d'exploitation (personnel prêté)	-	-	135 000
Autres achats et charges externes (loyers)	-	-	468 466
Produits de participation	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-
Charges financières	-	-	48 700

Filiales & participations entre 10 & 50 %

	SARL INSIDE (1) R.C.S. 505 007 518	SARL E. LECLERC SERVICES OUEST R.C.S. 384 352 860
Capital	7 000	24 000
Capitaux propres autres que le capital	-1 049 620	-224 416
Quote-part du capital détenu	14.29%	16.67%
Valeur brute des titres détenus	1 000	3 811
Valeur nette des titres détenus	1 000	3 811
Prêts et avances consentis	151 226	-
Cautions & avals donnés	100 000	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	269 314	4 402 622
Résultat du dernier exercice clos	91 538	-225 967
Dividendes encaissés	-	-

(1) Il s'agit d'une opération de portage temporaire dans le cadre d'un contrat de parrainage. Le dénouement de l'opération ne devrait pas avoir d'incidences financières.

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SHD IMMO

Centre Commercial Atlantis

44800 SAINT HERBLAIN

R.C.S. : NANTES 869 800 508

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Centre Commercial Atlantis - 44800 ST HERBLAIN
482 070 182 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 22 FEVRIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 813 894,40 euros de la manière suivante :

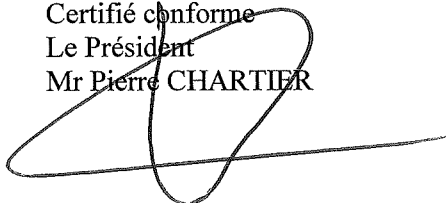
Bénéfice de l'exercice 1 813 894,40 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 973 130,67 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Mr Pierre CHARTIER





5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 12 61
Fax : 01 57 67 47 32
sacopal@wanadoo.fr

SAINT-HERBLAIN DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 €uros
Siège social : Atlantis – Centre Commercial
44800 SAINT-HERBLAIN

RCS NANTES 482 070 182

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2017

SAINT-HERBLAIN DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 €uros

Siège social : Atlantis – Centre Commercial

44800 SAINT-HERBLAIN

RCS NANTES 482 070 182

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Les stocks
- Les immobilisations

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

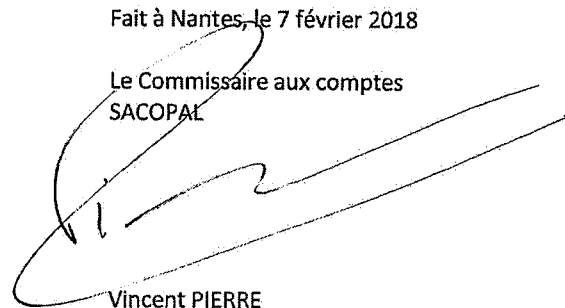
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 7 février 2018

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Vincent PIERRE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	56 169 387	30 716 534	25 452 853	25 608 502
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	192 512	146 094	46 418	48 365
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	146 777	146 094	683	2 630
FONDS COMMERCIAL (1)	45 734		45 734	45 734
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 719 446	30 570 440	19 149 006	21 294 585
TERRAINS	187 000		187 000	187 000
CONSTRUCTIONS	32 649 249	17 832 923	14 816 326	16 099 807
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	13 238 909	10 552 818	2 686 091	3 829 626
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 054 272	2 184 699	869 573	1 178 151
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	590 015		590 015	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 257 428		6 257 428	4 265 551
PARTICIPATIONS	4 811		4 811	4 811
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 030 392		3 030 392	3 012 750
PRETS	2 079 161		2 079 161	118 712
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 143 063		1 143 063	1 129 276
ACTIF CIRCULANT	22 709 079	17 686	22 691 393	22 931 243
STOCKS ET EN-COURS	15 511 109		15 511 109	16 075 753
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	171 745		171 745	107 916
MARCHANDISES	15 339 363		15 339 363	15 967 837
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	98 785		98 785	96 821
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 199 754	17 686	4 182 068	4 310 042
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	591 886	11 486	580 400	594 264
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 607 867	6 200	3 601 667	3 715 777
CREANCES DIVERSES (3)	1 835 354		1 835 354	1 652 849
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				6 219
DISPONIBILITES	420 529		420 529	236 922
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	643 547		643 547	552 634
TOTAL GENERAL	78 878 467	30 734 220	48 144 246	48 539 745
(1) Dont droit au bail			45 734	45 734
(2) Dont à moins d'un an			2 038 550	
(3) Dont à plus d'un an			1 891 488	1 705 433


BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 273 130	7 459 236
CAPITAL	3 000 000	3 000 000
RESERVES	4 459 236	2 599 941
RESERVE LEGALE	300 000	300 000
AUTRES RESERVES	4 159 236	2 299 941
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 813 894	1 859 294
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	9 273 130	7 459 236
DETTES (1)	38 871 115	41 080 509
DETTES FINANCIERES (2)	21 136 746	22 834 798
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	15 946 736	19 077 893
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 190 010	3 756 904
DETTES D'EXPLOITATION	17 488 884	18 024 736
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 539 614	10 692 787
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 675 359	7 029 724
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	273 910	302 225
DETTES DIVERSES	209 523	185 019
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	129 053	131 400
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 103	1 586
AUTRES DETTES DIVERSES	79 366	52 032
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	35 961	35 954
TOTAL GENERAL	48 144 246	48 539 745
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	16 811 062 22 060 053	17 072 598 24 007 911
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		2 071 383



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	150 502 282	146 763 062
VENTES DE MARCHANDISES	147 472 778	143 656 689
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	132 166	112 763
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 000 768	1 866 588
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	149 605 714	145 636 041
REPRISES SUR PROVISIONS	23 700	28 100
TRANSFERTS DE CHARGES	395 910	558 382
AUTRES PRODUITS	476 957	540 538
CHARGES D'EXPLOITATION	147 281 226	143 322 971
ACHATS DE MARCHANDISES	113 926 290	111 982 355
VARIATION DES STOCKS	628 473	(1 392 003)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	419 535	352 976
VARIATION DES STOCKS	(63 828)	9 074
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 150 575	10 850 430
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 172 787	2 370 992
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 475 566	11 462 854
CHARGES SOCIALES	4 557 851	4 653 796
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 957 546	2 968 232
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 556	11 530
AUTRES CHARGES	53 872	52 732
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 221 056	3 440 091
PRODUITS FINANCIERS	18 493	24 093
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 853	12 432
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	8 639	11 660
CHARGES FINANCIERES	491 371	690 657
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	491 371	690 657
RESULTAT FINANCIER	(472 878)	(666 563)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 748 177	2 773 527
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 979	285 795
SUR OPERATIONS DE GESTION	10 186	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 793	2 507
REPRISES SUR PROVISIONS		283 288
CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 845	33 891
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 100	1 092
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	20 745	468
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		32 330
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(11 866)	251 903
PARTICIPATION DES SALAIRES	909 354	907 697
IMPOTS SUR LES BENEFICES	13 063	258 440
<i>Total des produits</i>	<i>150 532 755</i>	<i>147 072 951</i>
<i>Total des charges</i>	<i>148 718 860</i>	<i>145 213 657</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 813 894	1 859 294
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	5 354	17 058
Produits financiers concernant les entreprises liées		170
Charges financières concernant les entreprises liées	48 700	23 200

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'investissement pour la rénovation des locaux sociaux et des bureaux est de l'ordre de 2 M€ et est financé par un emprunt de 2 M€ d'une durée de 7 ans.

A la clôture de l'exercice, cet investissement est en immobilisations en cours pour un montant de 590 k€ et l'emprunt souscrit auprès de la BPI non débloqué a été comptabilisé en emprunts. La société BPI a versé les fonds à la banque ARKEA pour le compte de la société Saint Herblain Distribution. Cette avance de 2 M€ a été comptabilisée en prêt.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
		- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les marchandises en stock sont valorisées au dernier prix d'achat connu majoré des droits de douane et autres taxes non récupérables et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 300 euros.

Fonds commercial

*Droit au bail SARL LA POUPONNIERE	Apport partiel actif SHD IMMO du 28/01/2011	45 735
------------------------------------	---	--------

Immobilisations	DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	190 912	1 600		192 512
Immobilisations corporelles	48 922 330	829 123	32 006	49 719 447
Immobilisations financières - titres	3 017 562	17 684	42	3 035 204
Immobilisations financières - créances	1 247 989	2 014 347 (1)	40 111	3 222 225
	53 378 793	2 862 753	72 159	56 169 388

(1) Remarque : La société a souscrit un emprunt de 2 M€ auprès de la BPI, la BPI a versé les fonds à la banque ARKEA pour le compte de Saint Herblain Distribution. Cette dernière avance a été comptabilisée sous le poste prêt.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	142 547	3 547		146 094
Immobilisations corporelles	27 627 744	2 953 999	11 303	30 570 441
	27 770 291	2 957 547 (*)	11 303	30 716 535
(*) Dont dotation : . linéaire		2 433 673		
. dégressive		523 873		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	38 830	2 556	23 700	17 686
	38 830	2 556 (*)	23 700 (*)	17 686
(*) Dont : . exploitation		2 556	23 700	
. financier				
. exceptionnel				

Biens pris en crédit-bail	MOBILIER
Valeur des biens	
Valeur d'origine	72 757
Dotations aux amortissements théoriques	4 885
Cumul des amortissements théoriques	51 492
Valeur nettes	21 265
Redevances	
Afférentes à l'exercice	5 354
Cumulées	60 800
Restant à payer: . à mois d'un an	0
. de un à cinq ans	0
. à plus de cinq ans	0
. total	0
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	21 625

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 222 225	2 038 551 (1)	1 183 674
Acomptes versés sur commandes	98 785	98 785	
Créances d'exploitation	4 199 754	3 780 464	419 290
Créances diverses	1 835 354	363 156	1 472 198
Charges constatées d'avance	643 547	643 547	
	9 999 666	6 924 504	3 075 162

(1) Voir la remarque sur le poste immobilisations financières. Le prêt de 2 M€ sera dénoué sur l'exercice suivant.

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	10 594	10 594		
Emprunts bancaires (1)	15 936 142	2 858 082	11 236 509	1 841 551
Emprunts & dettes financières divers (2)	5 190 011	2 366 362	2 714 766	108 883
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	17 488 884	16 579 530		909 354
Dettes diverses	209 524	209 524		
Produits constatés d'avance	35 961	35 961		
	38 871 116	22 060 053	13 951 274	2 859 789

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 8 586

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 2 000 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 045 988

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 2 106 129

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	143 600 101
- Drive	6 005 613
	149 605 714

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	31
- Agents de maîtrise	7
- Employés	400
	438

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 537 082 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2017 au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 587 638 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	20 703	1 713
Cession d'immobilisations financières	42	80
Amendes et pénalités	3 100	-
Remise majoration URSSAF	-	10 186
	23 845	11 979

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	434 354
- Le supplément de participation des salariés (loi du 30/12/2006)	475 000
	909 354

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	318 550
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-305 487
	13 063

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	525 130
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	353 222

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'hypothèque sur la construction « L. Express » et nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	100 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	7 338 253	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 43.25 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 400 000 €

Entreprises liées	SARL E. LECLERC SERVICES OUEST R.C.S. 384 352 860	SARL INSIDE R.C.S. 505 007 518	SAS SHD IMMO R.C.S. 869 800 508
Participations	3 811	1 000	1 000
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	151 226	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	2 049 297
Produits d'exploitation (personnel prêté)	-	-	135 000
Autres achats et charges externes (loyers)	-	-	468 466
Produits de participation	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-
Charges financières	-	-	48 700

Filiales & participations entre 10 & 50 %	SARL INSIDE (1) R.C.S. 505 007 518	SARL E. LECLERC SERVICES OUEST R.C.S. 384 352 860
Capital	7 000	24 000
Capitaux propres autres que le capital	-1 049 620	-224 416
Quote-part du capital détenu	14.29%	16.67%
Valeur brute des titres détenus	1 000	3 811
Valeur nette des titres détenus	1 000	3 811
Prêts et avances consentis	151 226	-
Cautions & avals donnés	100 000	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	269 314	4 402 622
Résultat du dernier exercice clos	91 538	-225 967
Dividendes encaissés	-	-

(1) Il s'agit d'une opération de portage temporaire dans le cadre d'un contrat de parrainage. Le dénouement de l'opération ne devrait pas avoir d'incidences financières.

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SHD IMMO

Centre Commercial Atlantis

44800 SAINT HERBLAIN

R.C.S. : NANTES 869 800 508

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Centre Commercial Atlantis - 44800 ST HERBLAIN
482 070 182 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 22 FEVRIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 813 894,40 euros de la manière suivante :

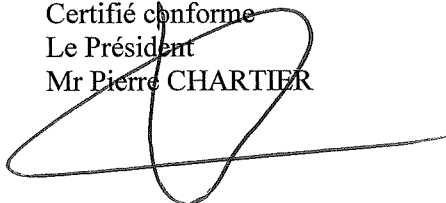
Bénéfice de l'exercice 1 813 894,40 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 973 130,67 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Mr Pierre CHARTIER



SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Centre Commercial Atlantis - 44800 ST HERBLAIN
482 070 182 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 22 FEVRIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 813 894,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 813 894,40 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 973 130,67 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Mr Pierre CHARTIER

